

Madame la Ministre,

En tant que principal occupant de l'École militaire et riverain du Champ de Mars, j'ai pu bénéficier d'une présentation du projet de Grand Palais éphémère par monsieur Markovitch en décembre dernier.

Si je comprends les contraintes économiques qui nécessitent de trouver un site de repli pouvant accueillir les activités du Grand Palais le temps des travaux, je souhaite porter à votre connaissance quelques points d'attention.

Le projet, tel qu'il est aujourd'hui défini avec une partie permanente, couperait pendant quatre ans la perspective historique entre le château de l'École militaire et la Tour Eiffel. Depuis l'École militaire, il empêchera la vue des salons de réception de la résidence du chef d'état-major des armées et de l'Institut des hautes études de la défense nationale, deux lieux qui participent aux rayonnements de la France et des armées avec l'accueil régulier de hautes personnalités françaises et étrangères. Et depuis le Trocadéro et la Tour Eiffel, il privera de la perspective sur le chef d'œuvre de l'architecte Ange-Louis Gabriel les milliers de touristes qui fréquentent chaque jour ces sites.

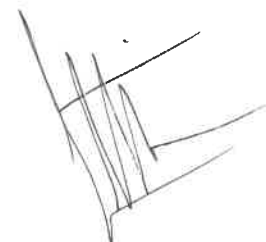
Par ailleurs, l'emplacement choisi pour accueillir l'infrastructure du Grand Palais éphémère est fréquemment occupé par des événements d'ampleur (Paris Eiffel Jumping, villages de courses à pied...) sans besoin d'une construction permanente comme cela est aujourd'hui envisagé.

Surtout, j'appelle votre attention sur les enjeux de sécurité que constitueront pour l'École militaire l'installation de cette structure et des flux de personnes qu'elle générera si près d'un site militaire.

Si un autre emplacement dans Paris ne pouvait être trouvé, il me semble qu'un déplacement de ce Grand Palais éphémère au plus près de la rue Charles Risler, ainsi qu'une inversion des parties permanentes et temporaires du projet actuel, permettraient de minimiser les désagréments évoqués supra.

Dans l'espoir que ces remarques retiendront votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de mes hommages respectueux.

Général d'armée François Lecointre



Madame Rachida Dati
Maire du VII^e arrondissement de Paris